



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Une mission ordinaire !

Nous devons rencontrer Madame devant le CPAS, Elle était avec son bébé de 5 mois et en attendant que l'assistante sociale l'appelle, elle nous a expliqué brièvement sa situation. Elle n'a pas de revenus. Elle est ici avec son conjoint qui est dans la même situation qu'elle. Ils occupent un logement insalubre. Jusqu'à présent, la famille a vécu avec les économies de Madame et avec les chèques repas du CPAS. Mais ces économies sont épuisées.

Quand l'assistante sociale a posé la question de savoir comment Madame était arrivée en Belgique et avec quels moyens, nous avons pu prendre conscience de combien sa situation était complexe et précaire. Il a été conseillé à Madame de faire une demande d'asile.

Afin de l'aider dans plusieurs démarches, nous avons proposé à Madame de rencontrer un accueillant social (Hubert) à qui elle pourra expliquer sa situation et qui l'aidera à s'y retrouver plus facilement dans les multiples démarches à entreprendre.

Vécu personnel

Nous pensons que la mission s'est bien déroulée dans la mesure où nous avons pu aider Madame à se faire comprendre.



La situation de cette jeune maman, en grande détresse, nous a profondément touchés, surtout quand elle a confié qu'elle avait manqué de nourriture pendant sa grossesse. Cela nous a beaucoup peiné.

Ilaria

Editorial

Il y a vingt ans, nous avions déjà demandé notre reconnaissance comme Centre d'action sociale globale. La réponse de notre interlocuteur de l'époque fusa : « Non, il y a déjà dix centres, et cela suffit. » Nous ne nous sommes pas laissés abattre par cette réponse cinglante. Au fil des années, nous n'avons cessé de nous démenner pour l'obtenir ! En 2016, face à la pauvreté croissante en région bruxelloise, la décision fut prise de financer de nouveaux Centres d'aide aux personnes. « Les Amis d'Accompagner » était du nombre. Encore fallait-il répondre à toutes les conditions, dont des locaux adaptés aux normes.

Si sans le travail assidu de notre personnel salarié nous n'aurions jamais obtenu enfin notre agrément **provisoire** de Centre en début d'année, il serait injuste de passer sous silence l'abnégation dans le service et la générosité d'un nombre impressionnant de bénévoles. 486 bénévoles se sont relayés d'année en année afin d'amener notre Association là où elle est. Encore aujourd'hui sans l'aide de toutes ces « petites mains au grand cœur », nous ne serions pas « Les Amis d'Accompagner ».

Notre reconnaissance **définitive** comme « Centre d'Aide aux Personnes » assurera à notre équipe d'accueil social la quasi sécurité de l'emploi. Mais l'appui quotidien des bénévoles demeure indispensable aux assistants sociaux pour estamper leur service du sceau de l'esprit des « Amis d'Accompagner ».

La tasse de café ou de thé reçue au moment de l'accueil en nos bureaux a autant d'importance que l'écoute sociale.



Le sourire bienveillant à la prise de rendez-vous y est capital. Et les accompagnements de terrain

(« ambulatoires ») assurés par nos bénévoles seront toujours la plus-value de notre Service. Ils sont irremplaçables en termes de résolution des difficultés rencontrées par nos usagers.

Si nous avons « pu tenir » vingt ans, c'est aussi grâce à la générosité d'un très grand nombre. Depuis 2001, 821 personnes ont puisé dans leur poche de quoi aider à financer notre Action. J'ai souvent été ému lorsque des personnes s'excusaient de la petitesse de leur don. Je revois encore cette personne âgée qui me confia une grande partie de ses économies afin de les partager entre diverses associations, dont Accompagner. Et que dire de cette personne qui, juste avant de mourir, me disait : « Guy, j'ai demandé qu'il n'y ait pas de fleurs à mes funérailles, mais un don pour Accompagner ».

Que chaque personne qui a contribué ou contribue encore au développement d'Accompagner, à quelque niveau que ce soit, accepte ici nos vifs remerciements et toute notre gratitude.

Fr Guy

Témoignages de deux bénévoles

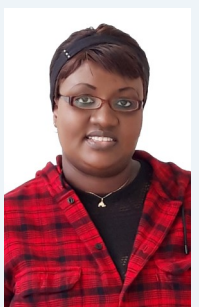


Je suis arrivé ici avec un but humain, ce que je recherchais depuis longtemps sans savoir si cela existait vraiment, ni comment. J'avais une idée basique de l'Aide, sans en être bien informé. Comme chacun, je me suis demandé ce que cette association pouvait faire, m'apporter, et moi lui donner en retour.

Dossier de bienvenue avec tous les éléments, statuts et données de l'ASBL m'ont rapidement conforté dans ma confiance. Et mon expérience en entreprise m'a tout de suite mis à l'aise au vu de l'organisation que je découvrais. J'étais stupéfait de la voir si bien huilée, au même titre qu'une SRL !

Accompagner m'a permis d'évoluer dans un environnement serein, sans préjugés, m'a apporté une reconnaissance sincère pour de petites tâches, et un remerciement infini. Une association indispensable dans la vie que nous connaissons aujourd'hui, et une exceptionnelle initiative.

Marc V.



C'est en hésitant que j'ai franchi pour la première fois la porte des « Amis d'Accompagner ». Ai-je fait le bon choix ? Serai-je à la hauteur ?

Des questions qui se sont dissipées au fur et à mesure des accompagnements de terrain qui m'ont été confiés après ma formation. Oh ! Que oui ! J'ai fait non seulement un bon choix, mais plutôt un excellent choix !

Il n'y a pas plus grand bonheur que celui de donner. Donner un peu de son temps, offrir son sourire, voir son semblable rassuré juste parce qu'on est à ses côtés... Ai-je été à la hauteur ? Pas tous les jours. J'ai eu mon lot d'erreurs comme tout être humain, mais le sentiment de satisfaction que j'ai après un accompagnement suffit à me dire que je l'ai été.

Josine

Témoignage d'une famille aidée

Nous sommes arrivés pour la première fois à Accompagner en 2015, sur le conseil de notre assistante sociale du CPAS de Koekelberg.

Nous nous sommes tout de suite sentis accueillis. D'abord aidés pour les bourses d'études et nos démarches vis-à-vis de l'Office des Étrangers, il y a eu ensuite la mutuelle, les contacts avec l'avocat, la question du logement et de notre fin de bail alors que nous étions sans-papiers ou encore les colis alimentaires. Il y a tellement eu de démarches qu'on les oublie.

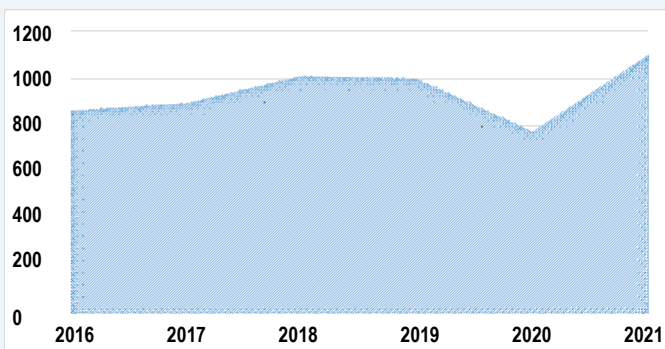
Dernièrement, la plus grosse avancée aura été le logement. En fin d'année, Accompagner nous a obtenu un logement en AIS et depuis lors nous vivons beaucoup mieux. C'est très propre, le contact avec l'AIS est bon, il n'y a plus de punaises et de rats, les enfants sont bien et ils peuvent étudier correctement.

Nous sommes à présent tranquilles, vous nous avez même aidés pour le mobilier, car nous avions dû jeter le nôtre à cause des punaises. On peut dire que tout le monde est gentil à Accompagner, Olivier, Marie-Noëlle, Arnaud, Marc ... vous nous avez tous aidés.

On a le sentiment que la porte est toujours ouverte... Même si on doit attendre pour être reçu à la permanence ou prendre rendez-vous !

Famille Recaj

Personnes/Familles aidées



Témoignage d'un partenaire

samusocial.brussels



Je suis l'infirmière du service médical du Samusocial de Koekelberg. En tant que centre d'hébergement pour les demandeurs d'asile nous avons des résidents qui ont besoin d'accompagnements durant leurs démarches ou visites médicales.

Certains de nos usagers ne parlent pas le français, ne connaissent pas Bruxelles ou ont de gros problèmes de santé. Cela nous rassure fortement de savoir que nos résidents ne vont pas se perdre en cours de route, et qu'il y a quelqu'un des « Amis d'Accompagner » avec eux pour les rassurer et les soutenir en cas de besoin.

Un grand merci pour votre travail.
Bien à vous, Layza Saidova.

Localisation de nos bénéficiaires

	COMMUNE	2021	2020	2019	2018
1080	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	261	190	209	200
1081	KOEKELBERG	193	111	93	116
1000	BRUXELLES	125	74	104	105
1070	ANDERLECHT	80	47	95	93
1020	LAECEN	71	33	63	51
1030	SCHAEERBEEK	69	43	57	69
1090	JETTE	61	51	69	72
...					
	Sur un total de	1102	777	998	1015



KOEKELBERG

En 2021, 193 personnes/familles, résidant à Koekelberg ont été aidées par Accompagner, soit une progression de 73 %. Notre nouvelle implantation en est sans doute à l'origine.

Bi lan social global 2021

Nationalité			
Belgique	435	39	%
Maghreb	179	16	%
Afrique Subsaharienne	158	14	%
Moyen-Orient	129	12	%
Europe de l'Ouest	85	8	%
Europe Centrale et de l'Est	81	7	%
Amérique Sud & Centrale	19	2	%
Asie	12	1	%
Non communiqué	4	0	%
Apatride	0	0	%
	1102	100	%

Motif de leur venue			
Logement	225	20	%
Droit des étrangers - Justice	176	16	%
Santé	173	16	%
Aide administrative - Administration	170	15	%
Ressources + Besoins de base	131	12	%
Enfance - Jeunesse	106	10	%
Emploi - Formation	59	5	%
Budget	45	4	%
Ecoute - Réorientation	17	2	%
	1102	100	%

Envoyées par			
Bouche à oreille	506	46	%
Partenaires associatifs	371	34	%
Institution publique	167	15	%
Publicité	25	2	%
Institution religieuse	22	2	%
Partenaires privés	9	1	%
Non communiqué	2	0	%
	1102	100	%

842 accompagnements ont été réalisés.

Santé	267	31,71	%
Handicap/santé mentale	121	14,37	%
Accompagnement administratif	98	11,64	%
Administration	89	10,57	%
Justice	74	8,79	%
Enfance et Jeunesse	61	7,24	%
Droit des étrangers	45	5,34	%
Logement	30	3,56	%
Vie quotidienne	18	2,14	%
Emploi et Formation	16	1,90	%
Ressources	12	1,43	%
Budget	11	1,31	%
	842	100	%

NB 87 missions n'ont pas été effectuées

Type de ménage			
Isolé	417	38	%
Couple avec enfant	314	28	%
Famille monoparentale	227	21	%
Couple sans enfant	46	4	%
Cohabitant de fait	42	4	%
Non communiqué	56	5	%
	1102	100	%

Revenus			
C.P.A.S	277	25	%
Sans revenu	210	19	%
Travail	118	11	%
Allocations de mutuelle	104	9	%
Allocations chômage	95	9	%
Allocations familiales	89	8	%
Pension de retraite	70	6	%
Autre ressource	49	4	%
Allocations handicap	33	3	%
Non communiqué	57	5	%
	0	0	%
	1102	100	%

Ages			
De 41 à 65	549	50	%
De 26 à 40	341	31	%
De 66 à 99	105	10	%
De 18 à 25	81	7	%
De 10 à 17	20	2	%
Non communiqué	6	1	%
	1102	100	%

Depuis le début 2001, nous avons

ouvert **7869 dossiers** et réalisé

12164 accompagnements sans compter

1211 missions préparées mais

non accomplies pour divers motifs

1102 personnes ont été aidées en 2021

parmi lesquelles 750 pour la 1ère fois.

658 Femmes (60 %) 444 Hommes (40 %)

Après analyse de leur situation,

405 personnes ont demandé des

accompagnements

Transparence

Depuis la création de l'Association, nous avons toujours joué la carte de la transparence.

Sur notre site web, dès 2006, nous avons publié **nos comptes**, sans discontinuité (Cf. <https://accompagner.be/fr/documents/#Bilans>).

Dès 2009, afin de pouvoir bénéficier de la **garantie Donorinfo** (Cf. <https://www.donorinfo.be/fr>) nous avons fait contrôler nos comptes par des experts-comptables extérieurs. Sur notre site, depuis 2009, nous avons publié leurs rapports de contrôle (Cf. <https://accompagner.be/fr/documents/#contr%C3%B4les>).

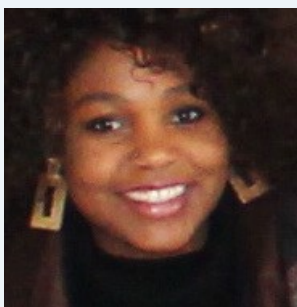
En 2014, nous avons demandé à être reconnu par l'**AERF** (Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds Cf. <https://www.vef-aerf.be/?lang=fr>). Chaque année, nous nous soumettons à leurs exigences afin de pouvoir apposer leur logo sur nos publications.

Cette transparence comptable et financière est pour nous la base de notre **contrat de confiance** avec chacun de nos bienfaitrices, de nos bienfaiteurs. Car, comme le nerf de la guerre étant toujours l'argent, pour mener notre combat dans notre lutte contre la pauvreté, nous avons toujours tout fait pour mériter la confiance qui nous était faite.

C'est aussi pourquoi nous publions dans notre rapport annuel tant d'informations comptables et financières. Ainsi, d'années en années, nos bienfaitrices et bienfaiteurs, ainsi que nos pouvoirs subsidiaires, peuvent voir comment nous utilisons l'argent qu'ils nous confie.

Et chaque fois qu'une remarque nous a été faite à ce propos, nous avons toujours essayé d'en tenir compte. Fr Guy

Un départ



Je voudrais tous vous remercier pour tous les bons moments vécus ensemble.

Je ne peux pas vous nommer tous, mais sachez que j'ai par-

tagé avec chacun de vous de merveilleux souvenirs. J'ai reçu tellement de cadeaux et d'attention de votre part !

Ceci étant dit, la vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille. Les tensions, les incompréhensions et les conflits font partie de notre quotidien. Cependant, malgré les tensions naturellement liées aux enjeux et au stress professionnel, il me reste surtout l'image d'une équipe unie, solidaire et altruiste. «

Accompagner » forme cette collectivité riche de la diversité des volontaires et des professionnels qui la font fonctionner. J'ai été ravie d'avoir fait partie de ce projet et d'y avoir participé activement.

C'est le cœur apaisé que je m'en vais ; et je suis fière de cette expérience professionnelle et personnelle partagée avec vous. J'ai été très heureuse avec vous tous dans mon travail et j'ai adoré mon métier qui m'a motivé jusqu'au dernier moment.

Le bonheur réside dans l'équilibre des choses, d'où l'importance de veiller à concilier vie personnelle et vie professionnelle. C'est pourquoi je pars en étant en accord avec moi-même.

Je souhaite à chacune et chacun une bonne continuation professionnelle et personnelle.

Susie

L'association est restée accessible durant toute la période de pandémie. Notre permanence sociale est repassée à un accueil sans rendez-vous depuis le mois de septembre 2021.



Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompanyer, Sergijsselaan 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.

0879.434.959

Accueil et correspondance

Rue Emile Sergijssels, 23

1081 Bruxelles

T: 02.580.20.30

bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :

02.580.20.33

Site internet

www.accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21

1081 Bruxelles

Coordonnées bancaires

IBAN BE25 1142 6095 4582

BIC CTBKBEBX

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2022.

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter arnaud.de.temmerman@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)